

Règlement

1/ Principes généraux

- AstraZeneca Cancérologie offre une bourse d'étude afin de favoriser la recherche sur le cancer. Celle-ci est destinée à des médecins thésés ou en formation qui souhaitent approfondir leurs connaissances en cancérologie.
- La bourse est destinée à financer un projet de recherche original en relation avec le cancer.

2/ Critères d'admissibilité

- Les candidats doivent être interne en médecine, en exercice ou médecin thésé titulaire d'un master, d'un DEA ou d'un diplôme équivalent. Cette bourse pourra être allouée à un candidat désireux de compléter son expérience dans un laboratoire étranger.
- Ne sont pas autorisés à participer : les professeurs d'université, les directeurs universitaires et de laboratoires, les directeurs d'unité (INSERM, CNRS...) et les chefs de service.

3/ Montant de la bourse

- AstraZeneca Cancérologie propose une bourse d'étude d'un montant de 10 000 € sur une période maximale de 1 an. Le paiement sera effectué en un versement unique (juillet 2007).
- AstraZeneca Cancérologie établira une convention pour ce projet avec l'établissement où le candidat réalisera ses recherches.

4/ Soumission des projets

- Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :
 - les coordonnées et le CV du candidat, incluant ses principales publications,
 - le projet d'étude, de 4 à 8 pages, précisant les travaux antérieurs dans le domaine considéré, l'objectif, la méthodologie, les résultats attendus, les perspectives, la durée prévue du projet, les noms et les coordonnées d'un superviseur du projet,
 - les coopérations scientifiques prévues (équipes concernées),
 - une description de l'utilisation qui sera faite de la bourse (budget prévisionnel) ; les autres sources éventuelles de financement du projet,
 - un résumé du projet de vingt/trente lignes, sur feuille séparée.
- Le dossier, en huit exemplaires (en français), ou toute demande de renseignement doivent être adressés, avant le 18 mai 2007 au :

Département médical AstraZeneca Cancérologie

à l'attention de Pascal Piedbois

1 place Renault

92844 Rueil-Malmaison Cedex

Tél. : 01 41 29 41 73 - Fax : 01 41 29 48 20

- Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

5/ Sélection des projets par le Comité d'Études

- Le jury est composé des 7 membres suivants :
 - **Président**
 - Pr Michel MARTY**, Hôpital Saint-Louis (Paris)
 - Pr Jean-Yves BLAY**, Hôpital Edouard Herriot (Lyon)
 - Pr Roland BUGAT**, Centre Claudius Regaud (Toulouse)
 - Pr Stéphane CULINE**, Centre Val d'Aurelle (Montpellier)
 - Dr Jean-Marc EXTRA**, Institut Paoli-Calmettes (Marseille)
 - Dr Laurent MIGNOT**, Institut Curie (Paris)
 - Dr Pierre LAURENT-PUIG**, Hôpital européen Georges Pompidou (Paris)
 - Le jury sélectionnera 1 projet selon les critères suivants :
 - originalité,
 - intérêt scientifique,
 - méthodologie proposée,
 - résultats attendus,
 - interactions avec d'autres équipes,
 - faisabilité,
 - coût du projet,
 - qualité de la rédaction.
 - Le jury se réserve le droit de ne sélectionner aucun projet.

6/ Calendrier

- Dépôt des candidatures : avant le 18 mai 2007,
- Délibération du jury : 11 juin 2007,
- Remise du prix : juin 2007 lors d'Eurocancer.

7/ Engagement des lauréats

- Les lauréats s'engagent à :
 - Réaliser la recherche dans le respect du délai annoncé.
 - Rédiger un rapport final à l'issue de la recherche, un abstract et/ou un article pour publication.
 - Présenter les résultats dans un congrès national ou international (les frais pourront être pris en charge par AstraZeneca en fonction des procédures du laboratoire).